



CONSEIL DE  
L'UNION EUROPÉENNE  
  
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Bruxelles, le 28 février 2014

CM 1842/14

OJ CONS  
TRANS  
TELECOM  
ENER

**COMMUNICATION**

**CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**

---

Correspondant: coreper.1@consilium.europa.eu

Tél./Fax: 0032.2.2816167/8100

---

Objet: 3303<sup>e</sup> session du CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE  
(**Transports**, télécommunications et énergie)

---

Date: 14 mars 2014

Heure: 10:00

Lieu: CONSEIL  
BÂTIMENT JUSTUS LIPSIUS  
Rue de la Loi, 175, 1048 BRUXELLES

---

1. Adoption de l'ordre du jour provisoire

**Délibérations législatives**

(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

2. (évent.) Approbation de la liste des points "A"

## **TRANSPORTS TERRESTRES**

3. Quatrième paquet ferroviaire  
Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à l'Agence de l'Union européenne pour les chemins de fer et abrogeant le règlement (CE) n° 881/2004  
**(Première lecture)**  
  
Dossier interinstitutionnel: 2013/0014 (COD)
  - Orientation générale/ rapport sur l'état d'avancement  
6012/13 TRANS 38 CODEC 225 + ADD1 + ADD2
  
4. (évent.) Proposition de décision du Parlement européen et du Conseil concernant le déploiement du service eCall interopérable dans toute l'Union européenne **(Première lecture)**  
Dossier interinstitutionnel: 2013/0166 (COD)
  - Orientation générale  
11159/13 TRANS 338 CODEC 1516
  
5. (poss.) Proposition de règlement du parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 718/1999 du Conseil du 29 mars 1999 relatif à une politique de capacité des flottes communautaires dans la navigation intérieure en vue de promouvoir le transport par voie navigable **(Première lecture)**  
Dossier interinstitutionnel: 2013/0303(COD)
  - Orientation générale  
13716/13 TRANS 474 MAR 132 CODEC 2034

## **Activités non-législatives**

6. (évent.) Approbation de la liste des points "A"

## **TRANSPORTS TERRESTRES**

7. (évent.) Proposition de règlement du Conseil portant création de l'entreprise commune Shift2Rail
  - Adoption de la position du Conseil  
Dossier interinstitutionnel: 2013/0445 (NLE)  
17967/13 TRANS 682

## **QUESTIONS HORIZONTALES**

8. Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions intitulée "Ensemble vers une mobilité urbaine compétitive et économe en ressources"
  - Débat d'orientation  
18136/13 TRANS 689 ENER 596 ENV 1231 MI 1194 TELECOM 364  
+ADD1

## DIVERS

9. a) Paquet "aéroports": Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à l'établissement de règles et procédures concernant l'introduction de restrictions d'exploitation liées au bruit dans les aéroports de l'Union, dans le cadre d'une approche équilibrée, et abrogeant la directive 2002/30/CE du Parlement européen et du Conseil **(Première lecture)**  
Dossier interinstitutionnel: 2011/0398 (COD)  
– Informations communiquées par la présidence  
(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)
- b) (évent.) Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil sur le déploiement d'une infrastructure pour carburants de substitution (Clean Power) **(Première lecture)**  
Dossier interinstitutionnel: 2013/0012 (COD)  
– Informations communiquées par la présidence  
(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)
- c) Système de navigation pour l'aviation modernisé, basé sur une utilisation combinée du GPS et de Galileo  
– Informations communiquées par la délégation française
- d) Résultats du sommet UE-ASEAN de l'aviation (Singapour, les 11 et 12 février 2014)  
– Informations communiquées par la Commission
- 

NB: Veuillez transmettre au service des conférences, aussi rapidement que possible, une liste des délégués qui participeront à cette réunion. Adresse électronique: [confpart@consilium.europa.eu](mailto:confpart@consilium.europa.eu).

NB: Il est recommandé aux délégués devant obtenir un badge journalier pour assister aux réunions de consulter le document 14387/1/12 REV 1 dans lequel sont fixées les modalités de son obtention.